COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
Du 12-17 Déc.2015

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

Sommaire

- **Changement Climatique……4**
- **Une journée à la COP21 : comme un bruit de compte à rebours**
- **COP 21 : déclaration commune entre la COI et l'Union européenne**
- **COP 21 – Déclaration commune entre la COI et l'UE**

- **Un Accord mi-figue mi-raisin**
- **Changement Climatique : Accord de la COP21 : ce qu'ils en pensent**
- **Accord de la COP21: ce qu'ils en pensent**
- **COP21 : LA REGION REUNION porte la voix des îles de l'Océan Indien**
- **Election Présidentielle aux Seychelles……19**
- **OCÉAN INDIEN : Le commissaire électoral à Mahé pour le 2e tour des présidentielles**
- **Coopération économique océan indien ……21**
- **Coopération économique dans l'océan Indien : L'AFD va intensifier les échanges commerciaux dans la région**
- **Pêche……22**
- **IGAD TO ENHANCE BORDER FISH TRADE BY FACILITATING BILATERAL FISH TRADE NEGOTIATIONS BETWEEN ETHIOPIA AND DJIBOUTI**

- **Biodiversité……24**
- **Comptabilité du capital naturel Vers une meilleure intégration de la biodiversité dans les comptes nationaux des pays de la COI**
- **Capital naturel : Plus de 50% du revenu national en dépendent**
- **Vers une meilleure intégration de la biodiversité dans les comptes nationaux des pays de la COI**
- **Capital naturel : Plus de 50% du revenu national en dépendent**
- **Mieux intégrer la biodiversité dans les comptes nationaux du pays**
- **La Coi plaide pour une meilleure intégration de la biodiversité dans les comptes nationaux**

- **Tourisme……32**
- **Maurice : 1,5 million de touristes attendus à l'horizon de 2020**

- **Connectivité Numérique ……34**
- **TIC : La connective numérique régionale, améliorée**
- **Connectivité numérique : Un projet régional « SOFT » financé par le 11e FED**
- **Connectivité numérique : Un projet régional « SOFT » financé par le 11e FED**

Une journée à la COP21 : comme un bruit de compte à rebours

11.12.2015



Lundi 7 décembre, le thème phare de la journée au Bourget, site de la COP21, était l'énergie. Au programme, un monticule de conférences de haut niveau, une batterie de ministres et le secrétaire général de l'ONU qui défilent sur le podium, une surenchère d'annonces, une bonne pincée de méthode Coué et des Français qui mouillent le maillot pour qu'un accord soit obtenu avant la fin de la semaine. Récit.

Maintenir les négociateurs sous pression

Pendant toute la durée de la COP21, le 'Lima Paris Action Agenda' (LPAA), soit le groupe de choc monté par les présidences péruvienne et française des COP 20 et 21 en collaboration avec les Nations unies, a balayé, par le biais d'innombrables conférences, la plupart des grands sujets liés au climat. De cette manière, après l'agriculture, les transports ou encore le financement, lundi 7 décembre, il s'agissait de l'énergie – un morceau de choix.

En sa qualité de ministre de l'Environnement et de l'Energie et de représentante du pays hôte, Ségolène Royal fut omniprésente. Entourée d'une nuée de conseillers, l'ancienne candidate socialiste à l'élection présidentielle a notamment prononcé le discours de lancement de la journée. A quatre jours de la clôture de la COP, "*plus de demi-mesures*", a donc martelé la ministre. D'autant qu'il existe une "*convergence*" entre les besoins des pays émergents, les capacités des pays occidentaux et les engagements des financeurs, a expliqué Mme Royal. La COP21 doit générer "*une capacité d'entrainement des Etats et des territoires*".
Plus tard dans la journée, on retrouvera la ministre de l'Environnement, décidément très sollicitée, au pavillon de la France afin d'officialiser le déblocage d'un milliards d'euros de financements nouveaux, émanant de la Banque européenne d'investissement, en faveur de la transition énergétique en France. Une somme qui sera consacrée "*à des projets concrets au cœur des villes et des territoires pour soutenir une croissance verte, génératrice d'emplois*", a-t-elle précisé.

Incontestablement, la COP21, dont beaucoup auront critiqué la taille démesurée pour pouvoir espérer un accord ambitieux et universel, aura su tirer profit de son envergure pour générer une multitude d'engagements chiffrés. Parfois d'ailleurs à grand renfort de tambours médiatiques et quitte à surjouer de temps à autre les effets d'annonce. Les animateurs des différentes tables rondes et autres conférences de presse, manifestement bien briefés, n'auront ainsi pas hésité à enchainer les superlatifs et user de la méthode Coué pour haranguer les foules, avec des fortunes diverses.



Ségolène Royal, ministre de l'Environnement et Ambroise Fayolle, président de la BEI, ratifiant de nouveaux financements en faveur de la transition énergétique en France pour un montant d'un milliard d'euros

Plus convaincant et logiquement vu comme l'un des acteurs les plus importants de la COP, Laurent Fabius n'aura, quant à lui, pas eu besoin de forcer son talent pour marquer les esprits. Les traits tirés par les épuisantes négociations marathon et, avant cela, par des mois d'inlassables tours du monde, le ministre des Affaires étrangères et président de l'événement, a une nouvelle fois donné le change avec brio au cours d'une intervention en forme de piqure de rappel aux négociateurs. "*Vendredi, nous devons parvenir à un accord historique*", a-t-il encore déclamé, avant de se concentrer sur l'objet premier de son discours : l'Afrique et les pays en développement, "*en attente de solutions concrètes*".

Ne laisser personne derrière

En l'espèce, il s'est agi de la signature d'accords avec le Bénin, le Cameroun, la **commission de l'océan indien**, le Kenya, Madagascar, le Nigeria et le Sénégal, portant sur l'investissement de 10 milliards de dollars en matière d'énergies renouvelables par l'Allemagne, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, l'Italie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Union européenne. L'Afrique doit être "*le vaisseau-amiral du déploiement des énergies renouvelables*", a ainsi présenté Laurent Fabius. "*Elle a les ressources pour cela*".

Et dans la lignée du chef de la diplomatie française, Ban Ki-moon en personne a également fait une pause dans les négociations pour venir enfoncer le clou sur le podium du LPAA. Il ne faudra "*laisser personne derrière*", a rappelé le secrétaire général des Nations unies, très impliqué sur la question climatique depuis son entrée en fonction en 2007 et auteur du slogan désormais mondialement connu : "*il n'y a pas de plan B, car il n'y a pas de planète B*".

A l'occasion de son discours très applaudi, Ban Ki-moon a ici rappelé que si l'énergie sera le nerf de la guerre pour le développement du continent africain, les renouvelables et l'efficacité énergétique seront tout autant incontournables pour que ce développement soit durable. D'autant que cela permettra de "*faire des économies*", de "*réduire les émissions de gaz à effet de serre*", et "*d'avoir plus d'énergie à disposition*".

Quant à la clôture de cette journée consacrée aux questions énergétiques, elle ne pouvait évidemment revenir qu'à Ségolène Royal, pour l'occasion appuyée du secrétaire d'Etat américain à l'Energie, Ernest Moniz ou encore d'Adnan Amin, directeur de l'Agence internationale de l'énergie renouvelable. Reprenant à son tour un tic de langage anglo-saxon, la ministre a remercié le secrétaire général de l'ONU "*pour son leadership*", avant de prononcer un discours remarqué pointant largement du doigt les pierres d'achoppement persistantes et les incertitudes restant à lever.

"*Que se passera-t-il entre maintenant et 2020 ?*", a ainsi demandé Mme Royal. "*Les choses vont-elles changer concrètement ?*". De fait, il reste encore un long chemin à parcourir, jusqu'à samedi, pour les 195 Etats parties pour élaborer une réglementation claire et durable, socle indispensable pour le travail des acteurs privés, ou encore pour assurer le financement de la lutte contre le changement climatique dans les pays émergents. Et la ministre de l'Environnement de rappeler que la taxe sur les transactions financières, véritable serpent de mer de la politique européenne, pourrait générer des sommes cruciales pour la protection du climat.

Le lendemain, on apprenait que l'énième rencontre des ministres des Finances européens à Bruxelles sur ce sujet accouchait d'une souris. Espérons dès lors que le positivisme de la conclusion du discours de Ségolène Royal, qui a assuré ne pas douter d'un accord sur cette

"*grande cause de civilisation*", puisse être une bonne intention suivie d'effet. Tic-tac.
http://www.touteleurope.eu/actualite/une-journee-a-la-cop21-comme-un-bruit-de-compte-a-rebours.html

clicanoo.re
Le Journal de l'île de la Réunion

COP 21 : déclaration commune entre la COI et l'Union européenne

le 10 December 2015



COP 21 : déclaration commune entre la COI et l'Union européenne

ENVIRONNEMENT. Le secrétaire général de la Comission de l'océan Indien (COI), Jean-Claude de l'Estrac a signé une "déclaration commune" avec l'Union européenne sur le climat. La COI et l'UE y reconnaissent "la très faible contribution des activités humaines dans les pays membres de la Commission de l'océan Indien à l'accroissement mondial des gaz à effet de serre". Surtout, les signataires "conviennent d'un traitement différencié pour les Petits États insulaires en développement", notamment pour un accès facilité aux nouvelles sources de financement comme le Fonds vert des Nations unies pour le Climat. Pour Jean Claude de l'Estrac, "les îles sont les premières victimes des dérèglements climatiques mais elles cherchent à apporter des solutions, notamment à

travers la COI. Notre déclaration commune montre bien que la COI et l'UE préfèrent justement l'action à la fatalité". Pour rappel, la COI estime à 2,8 milliards de dollars les pertes économiques pour les pays membres de la COI depuis les 30 dernières années. Ce chiffre monte à 17,2 milliards de dollars, valeur estimée des infrastructures publiques soumises aux risques de catastrophes climatiques.

http://www.clicanoo.re/503307-cop-21-declaration-commune-entre-la-coi-et-l-union-europeenne.html

COP 21 – Déclaration commune entre la COI et l'UE

11.12.2015

Le secrétaire général de la Comission de l'océan Indien (COI), Jean-Claude de l'Estrac a signé une «déclaration commune» avec l'Union européenne sur le climat. La COI et l'UE y reconnaissent «la très faible contribution des activités humaines dans les pays membres de la Commission de l'océan Indien à l'accroissement mondial des gaz à effet de serre». Surtout, les signataires «conviennent d'un traitement différencié pour les Petits États insulaires en développement», notamment pour un accès facilité aux nouvelles sources de financement comme le Fonds vert des Nations unies pour le Climat. Pour Jean Claude de l'Estrac, «les îles sont les premières victimes des dérèglements climatiques mais elles cherchent à apporter des solutions, notamment à travers la COI. Notre déclaration commune montre bien que la COI et l'UE préfèrent justement l'action à la fatalité». Pour rappel, la COI estime à 2,8 milliards de dollars les pertes économiques pour les pays membres de la COI depuis les 30 dernières années. Ce chiffre s'elève à 17,2 milliards de dollars, valeur estimée des infrastructures publiques soumises aux risques de catastrophes climatiques.

© JIR

http://www.lexpressmada.com/blog/ocean-indien/cop-21-declaration-commune-entre-la-coi-et-lue-50491/

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

PARIS Conférence sur le climat

Un accord mi-figue mi-raisin

Après 15 jours de pourparlers, la COP21 a débouché sur un accord ambitieux, mais comportant des lacunes. Le document constitue surtout une « étape historique » à concrétiser.

Après l'euphorie et les discours qui ont salué l'accord de Paris sur le climat comme une « *étape historique* », le plus dur reste à faire: concrétiser les engagements ambitieux pris par 195 pays. Résumant un sentiment général, le président américain Barack Obama a reconnu dès samedi soir que « *le problème n'est pas résolu grâce à l'accord de Paris* ».

Les divergences qui se sont exprimées en près de deux semaines de difficiles négociations au Bourget, près de Paris, ont souligné l'ampleur des obstacles restant à surmonter. L'accord se fixe pour objectif de limiter « *bien en deçà* » de deux degrés Celsius la hausse du thermomètre par rapport à l'ère préindustrielle, et même, si possible, à 1,5 degré.

Une tâche qui s'annonce difficile : le réchauffement de la planète a déjà atteint près d'un degré, a averti le mois dernier l'Organisation météorologique mondiale. Et même s'ils étaient respectés, les engagements de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre déjà annoncés par la quasi-totalité des pays placeraient la Terre sur une trajectoire de +3 degrés.

Le seul espoir réside dans les dispositions de l'accord encourageant les pays à revoir leurs promesses à la hausse dans les années à venir. « *C'est l'élément clé pour assurer que les actions deviennent de plus en plus fortes, de manière à parvenir à 2 degrés et en dessous* », a déclaré Tasneem Essop, du WWF. Selon les scientifiques, au-delà de 2 degrés, le réchauffement de la planète aurait des conséquences dramatiques: tempêtes, sécheresses, montée du niveau des océans, guerre pour l'eau, migrations massives...

Un mécanisme de révision

L'accord prévoit donc un mécanisme de révision des engagements volontaires des pays pour qu'il reste possible de contenir le réchauffement sous les 2 degrés. Mais selon le Climate Action Tracker (CAT), qui regroupe quatre instituts de recherche, les promesses faites par la plupart des pays sont « *insuffisantes* » et « *presque tous* » doivent revoir à la hausse les engagements qu'ils ont pris à l'horizon 2025 ou 2030.

En 2018, deux ans avant l'entrée en vigueur de l'accord, une première étape consistera à faire le bilan des progrès réalisés dans la transition des énergies fossiles (charbon, gaz, pétrole) vers les énergies renouvelables (éolien, solaire...). Ce bilan doit servir de base aux nouveaux engagements de réduction d'émissions, appelés à remplacer ceux qui entreront en vigueur avec l'accord en 2020.

« *Ce sera un moment politique important, où les gouvernements seront incités à accroître leurs efforts* », souligne Mohamed Adow, de l'Ong Christian Aid. Si les engagements ne sont pas bientôt revus à la hausse, le monde pourrait se retrouver coincé sur une trajectoire de trois degrés pour les dix prochaines années.

Certains pays se sont fixé des objectifs à l'horizon 2025, d'autres 2030, une disparité qui complique encore la tâche, selon Tasneem Essop. Une fois l'accord entré en vigueur, l'impact des efforts menés sera examiné tous les cinq ans à partir de 2023 et, au vu de ce bilan, les engagements seront revus à la hausse tous les cinq ans à partir de 2025.

Beaucoup auraient souhaité que l'accord soit plus exigeant sur ce point, qui a fait l'objet de divergences. Les Etats-Unis par exemple veulent que les engagements soient volontaires et non contraignants, pour éviter d'être obligés de soumettre l'accord au Congrès, hostile à sa ratification.

De leur côté la Chine, l'Inde et d'autres pays en voie de développement veulent conditionner leurs engagements à l'assurance qu'ils bénéficieront de milliards de dollars de soutiens financiers pour mener à bien la transition de leur économie des énergies fossiles vers les renouvelables. Selon les scientifiques, pour respecter le seuil de 2 degrés, les émissions de gaz à effet de serre doivent baisser de 40% à 70% entre 2010 et 2050, et atteindre zéro d'ici à 2100.

Beaucoup espèrent que les lignes de fracture entre pays s'estomperont avec le développement de nouvelles technologies bas carbone, moins chères, et l'émergence d'un prix mondial du carbone. « *L'énergie verte doit être abordable, c'est le principal défi* » pour les pays en voie de développement, a souligné le négociateur indien Ajay Mathur.



Laurent Fabius, Ban Ki-moon et François Hollande peu après avoir rendu public l'accord de Paris



Gurdial Singh Nijar à Fabius : « Votre texte est peut-être équilibré : tout le monde est mécontent »

HISTORIQUE Retour sur la COP21

Treize jours pour un accord

Pendant 15 jours, les délégations de 195 pays se sont retrouvées à Paris afin de trouver un consensus sur la lutte contre le réchauffement. Retour sur une quinzaine agitée.

De l'aréopage sans précédent de chefs d'Etat et de gouvernement au coup de maillet final sous les vivats de délégations de 195 pays : l'avenir du climat mondial s'est en partie joué en 13 jours au Bourget. « *Vous ne pouvez pas vous permettre d'être indécis, de prendre des demi-mesures, l'histoire vous interpelle.* » A la tribune, le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon, les présidents des deux premiers pays pollueurs.

Le Chinois, Xi Jinping, évoque une « *mission dont l'ensemble de l'humanité doit se saisir* », quand l'Américain Barack Obama assure que le monde est « *en mesure de changer l'avenir, ici* ». « *Ici* », c'est le parc des expositions du Bourget, à quelques encablures de Paris : une micro ville-monde où les délégués de la Barbade fument une cigarette au côté de ceux de la Norvège et du Bangladesh, avec une banque, des restaurants, où l'électricité fait fonctionner les voitures et les gobelets en plastique sont consignés un euro.

Le point focal est un texte de négociations de 55 pages qui comprend 200 options et 1 200 expressions entre crochets. Comme le résume le président français François Hollande, « *soit on charge la barque et elle coule* », parce que des pays importants refusent de signer, « *soit on l'allège et elle va nulle part* », parce le texte est trop faible vient de résumer l'enjeu de la COP21 qui démarre, ce 30 novembre.

L'immense salle aux parois de bois, où des écrans géants retransmettent les discours, est pleine à craquer : négociateurs du monde entier, Ong, journalistes... L'heure est à « *l'implosion politique* » avec les discours volontaires et parfois lyriques des dirigeants du monde dont, excellent signe, à force de compromis. Le début des négociations est laborieux, et le président de la COP21, le chef de la diplomatie française Laurent Fabius, appelle à « *accélérer* ».

Dossiers épineux

Le texte est finalement allégé au cours de la première semaine, et les ministres qui prennent le relais le lundi travailleront sur un projet d'accord de 48 pages. Mais le plus dur reste à faire, et les dossiers épineux sont bien connus, comme le partage des rôles entre pays en développement et développés, et l'aide financière aux pays du Sud. Certaines propositions de compromis font bondir. « *A mes enfants, je leur dis : "vous allez ranger votre chambre", pas : "Y a-t-il quelqu'un en position de le faire ?"* », s'emporte la représentante du G77 + Chine, le groupe des pays en développements, la Sud-Africaine Nozipho Mxakato-Diseko.

Toutes les délégations saluent unanimement « *l'ambiance constructive* » insufflée par la présidence de la COP. Laurent Fabius organise le travail en sous-groupes, réunions informelles, bilan public des progrès réalisés, et tutoie ses homologues qu'il appelle par leurs prénoms. Sans éclat de voix, ni crise ouverte, la COP21 est très loin de la dramaturgie habituelle des conférences sur le climat. L'énorme travail réalisé en amont par l'équipe française est avancé pour expliquer l'atmosphère cordiale. Personne ne veut aussi paraître comme celui qui a fait échouer la conférence de Paris.

Un premier projet d'accord de 29 pages est remis le mercredi, accueilli fraîchement par des pays développés, et des émergents dont le porte-parole, le Malaisien Gurdial Singh Nijar lance, ironique, à un Laurent Fabius fatigué : « *Votre texte est peut-être équilibré : tout le monde est mécontent.* » Une nouvelle mouture sort le jeudi soir : 27 pages et 48 options. La nuit est à nouveau longue. « *Boum* », l'Arabie Saoudite conteste les objectifs de température. La fatigue apparaît sur les visages.

Laurent Fabius continue à imposer son tempo. Vendredi matin, il se dit « *sûr* » que le projet d'accord final qu'il présentera le lendemain « *sera approuvé* ». Il poursuivra ses consultations jusqu'à 3 heures du matin. La proposition de texte final est finalement entre toutes les mains samedi à midi, et la plénière d'adoption s'ouvre à 18 heures entre sourires et soulagement.

Laurent Fabius rentre, mais ressort quelques minutes plus tard... Un « *shall* » (doit) s'est glissé dans l'article 4 à la place d'un « *should* » (devrait), au grand dam des Américains. Après deux heures d'incertitude, et de rumeurs sur un texte qui serait brusquement remis en cause, le point litigieux est corrigé et l'accord « *historique* » de Paris adopté sous les applaudissements.

14/12/2015

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Accord de la COP21 : ce qu'ils en pensent

Quelles conclusions tirer après la signature de cet accord «historique» des 195 États réunis en marge de la COP 21 ? Jean-Claude de l'Estrac, Khalil Elahee et Ameenah Gurib-Fakim nous livrent leurs impressions... Voir aussi les détails de cet accord en page 14.

KHALIL ELAHEE, ASSOCIATE PROFESSOR À L'UNIVERSITÉ DE MAURICE



«Il faut que cet accord ne soit pas une fin en soi. Pour moi c'est le début d'un avenir différent, vers une meilleure conscientisation de notre consommation énergétique, du moins si on arrive à mettre en pratique tout ce qui a été promis. Nous avons du pain sur la planche. Tout est à faire.

Concernant le plancher de 100 milliards de dollars que les pays du Nord ont promis à ceux du Sud, c'est un flou total. Je me demande comment on va réunir ce montant et comment on va le distribuer.

L'accord prévoit également de limiter la hausse des températures à 1,5 °C mais à ce jour on en est à environ 3 °C et cela malgré tout ce qui avait été promis avant. Pour y arriver, il y a urgence. Il faudrait que 80 % des énergies fossiles restent sous terre, mais comment faire cela d'ici 2025 ?

Beaucoup va dépendre non seulement des gouvernements mais surtout du secteur financier et des multinationales. Je pense qu'on pourrait aller plus rapidement en agissant auprès des collectivités locales. Il y a beaucoup de promesses, mais tout reste à faire. Il faut que les pays mais aussi le secteur privé et les consommateurs assument leurs responsabilités.»

JEAN-CLAUDE DE L'ESTRAC, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN (COI)



«Je reconnais que c'est un accord historique qui a fixé des objectifs extrêmement ambitieux et qui a mis en place un mécanisme afin de s'assurer que ses buts sont atteints dans les temps avec une méthodologie de contrôle des États par rapport aux engagements qu'ils prennent. C'est un accord ambitieux parce que cela ramène au plaidoyer des petits États insulaires en développement qui ne voulaient pas se contenter de l'objectif de 2 °C et qui avaient milité pour chercher à atteindre l'objectif de 1,5 °C qui est absolument vital pour la survie de certains des petits États. C'est une victoire pour ces derniers.

Sur ce chapitre, il faut reconnaître que la communauté internationale accepte l'idée qu'il faille considérer les petits États qui sont les premières victimes du dérèglement climatique alors qu'ils n'ont aucunement contribué à cette situation. Ils bénéficient ainsi d'un traitement spécifique et différencié.

Dans l'accord, il est convenu que les États développés feront un effort particulier pour aider les pays les plus vulnérables, notamment avec l'accès au fonds spécial de 100 milliards de dollars qui a été mis en place. Donc c'est un accord qui s'installe dans la durée.

Maintenant, les pessimistes craignent que les États, après avoir pris des engagements, ne rechignent à les respecter. Soyons plutôt optimistes, je crois que le monde entier : les politiques, la société civile, les ONG, tout le monde reconnaît l'impérieuse nécessité de cet effort.

Nous, au niveau de la COI, sommes très heureux que plusieurs de nos préoccupations soient prises en compte. Dans les jours qui viennent, je me propose de mettre sur pied une unité qui devra éplucher totalement cet accord et trouver comment mettre en place un programme d'aide aux États membres, notamment de leur faciliter l'accès au fonds disponible et respecter les engagements que les États ont pris.

Nous l'avons fait d'ailleurs, j'ai participé personnellement à une table ronde avec les représentants des Caraïbes et du Pacifique. Nous allons travailler ensemble, nous avons des enjeux communs et nous allons partager nos expériences de manière à faire à ce que les choses avancent. C'est maintenant que tout commence.»

AMEENAH GURIB-FAKIM, PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE



«Je suis satisfaite de l'accord présenté sur le climat car c'est la première fois qu'on a eu un accord et les politiciens ont écouté les scientifiques. Leurs recommandations ont été prises en compte.

Pour les pays comme Maurice, l'idée est maintenant de monter des projets afin de bénéficier du fonds vert. C'est un accord historique et le monde est rassuré. Le changement climatique ne se limite pas aux émissions de carbone mais inclut la dynamique agricole, la santé et la sécurité alimentaire, entre autres. Si cet accord est respecté par tous les pays, je dirai que nous n'avons pas le choix. Une année de retard sur la mise en œuvre des mesures préconisées peut causer des dégâts et un pays peut générer de la croissance en utilisant de l'énergie propre.»

Accord de la COP21: ce qu'ils en pensent

14 DÉC 2015



Quelles conclusions tirer après la signature de cet accord «historique» des 195 États réunis en marge de la COP 21? Jean-Claude de l'Estrac, Khalil Elahee et Ameenah Gurib-Fakim nous livrent leurs impressions...

Khalil Elahee, Associate Professor à l'université de Maurice



«Il faut que cet accord ne soit pas une fin en soi. Pour moi, c'est le début d'un avenir différent, vers une meilleure conscientisation de notre

consommation énergétique, du moins si on arrive à mettre en pratique tout ce qui a été promis. Nous avons du pain sur la planche. Tout est à faire.

Concernant le plancher de 100 milliards de dollars que les pays du Nord ont promis à ceux du Sud, c'est un flou total. Je me demande comment on va réunir ce montant et comment on va le distribuer.

L'accord prévoit également de limiter la hausse des températures à 1,5 °C mais à ce jour on en est à environ 3 °C et cela malgré tout ce qui avait été promis avant. Pour y arriver, il y a urgence. Il faudrait que 80% des énergies fossiles restent sous terre, mais comment faire cela d'ici 2025 ?

Beaucoup va dépendre non seulement des gouvernements mais surtout du secteur financier et des multinationales. Je pense qu'on pourrait aller plus rapidement en agissant auprès des collectivités locales. Il y a beaucoup de promesses, mais tout reste à faire. Il faut que les pays mais aussi le secteur privé et les consommateurs assument leurs responsabilités.»

Ameenah Gurib-Fakim, présidente de la République



«Je suis satisfaite de l'accord présenté sur le climat car c'est la première fois qu'on a eu un accord et les politiciens ont écouté les scientifiques. Leurs recommandations ont été prises en compte. Pour les pays comme Maurice, l'idée est maintenant de monter des projets afin de bénéficier du fonds vert. C'est un accord historique et le monde est rassuré. Le changement

climatique ne se limite pas aux émissions de carbone mais inclut la dynamique agricole, la santé et la sécurité alimentaire, entre autres. Si cet accord est respecté par tous les pays, je dirai que nous n'avons pas le choix. Une année de retard sur la mise en oeuvre des mesures préconisées peut causer des dégâts et un pays peut générer de la croissance en utilisant de l'énergie propre.»

Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI)



«Je reconnais que c'est un accord historique qui a fixé des objectifs extrêmement ambitieux et qui a mis en place un mécanisme afin de s'assurer que ses buts sont atteints dans les temps avec une méthodologie de contrôle des États par rapport aux engagements qu'ils prennent. C'est un accord ambitieux parce que cela ramène au plaidoyer des petits États insulaires en développement qui ne voulaient pas se contenter de l'objectif de 2 °C et qui avaient milité pour chercher à atteindre l'objectif de 1,5 °C qui est absolument vital pour la survie de certains des petits États. C'est une victoire pour ces derniers.

Sur ce chapitre, il faut reconnaître que la communauté internationale accepte l'idée qu'il faille considérer les petits États qui sont les premières victimes du dérèglement climatique alors qu'ils n'ont aucunement contribué

à cette situation. Ils bénéficient ainsi d'un traitement spécifique et différencié.

Dans l'accord, il est convenu que les États développés feront un effort particulier pour aider les pays les plus vulnérables, notamment avec l'accès au fonds spécial de 100 milliards de dollars qui a été mis en place. Donc c'est un accord qui s'installe dans la durée.

Maintenant, les pessimistes craignent que les États, après avoir pris des engagements, ne rechignent à les respecter. Soyons plutôt optimistes, je crois que le monde entier : les politiques, la société civile, les ONG, tout le monde reconnaît l'impérieuse nécessité de cet effort.

Nous, au niveau de la COI, sommes très heureux que plusieurs de nos préoccupations soient prises en compte. Dans les jours qui viennent, je me propose de mettre sur pied une unité qui devra éplucher totalement cet accord et trouver comment mettre en place un programme d'aide aux États membres, notamment de leur faciliter l'accès au fonds disponible et respecter les engagements que les États ont pris.

Nous l'avons fait d'ailleurs, j'ai participé personnellement à une table ronde avec les représentants des Caraïbes et du Pacifique. Nous allons travailler ensemble, nous avons des enjeux communs et nous allons partager nos expériences de manière à faire à ce que les choses avancent. C'est maintenant que tout commence.»

http://www.lexpress.mu/article/272895/accord-cop21-ce-quils-en-pensent

COP21 : LA REGION REUNION porte la voix des îles de l'Océan Indien

Le 11 décembre 2015

La 21e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), ou COP21, qui se tient du 30 novembre au 11 décembre 2015 sur le site de Paris – Le Bourget, rassemble près de 40 000 participants (délégués représentants de chaque pays, observateurs, membres de la société civile…). Il s'agit du plus grand événement diplomatique accueilli par la France et également de l'une des plus grandes conférences climatiques jamais organisées.

La COP21 présente un enjeu majeur, à savoir, l'aboutissement à un accord universel et contraignant permettant de lutter efficacement contre le dérèglement climatique et d'impulser/d'accélérer la transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en carbone. Ainsi, le futur accord devra traiter, de façon équilibrée : de l'atténuation (des efforts de baisse des émissions de gaz à effet de serre permettant de contenir le réchauffement global à 2 °C) et de l'adaptation des sociétés aux dérèglements climatiques déjà existants. Ces efforts devront prendre en compte les besoins et les capacités de chaque pays. Enfin, l'accord doit entrer en vigueur à partir de 2020 et devra être durable pour permettre une transformation à long terme.



La Région Réunion à la COP21

À travers son programme « La Réunion, île solaire et terre d'innovation » la Région mène des actions visant à sensibiliser les Réunionnais aux questions liées à la préservation de l'environnement et au développement des énergies nouvelles. La Collectivité impulse cette dynamique en matière de déplacements, de développement des énergies renouvelables (photovoltaïque, énergies des mers…), de recherche ou à travers les grands chantiers réunionnais. Dans le cadre de la COP21, la Région a participé à différents événements, conférences et side events :

La voix des îles de l'Océan Indien en matière de changement climatique,

La Région a organisé du 24 au 26 juin 2014, la Conférence Internationale Climat - Énergie « Les îles et le Changement climatique : opportunités, résilience, adaptation ». À cette occasion, un « Communiqué de La Réunion » a été rédigé, portant sur l'élaboration d'une déclaration commune des îles à soumettre lors de la COP 21 à Paris en décembre 2015, qui est un document intégrant une vision partagée du changement climatique dans les

îles. Cette déclaration sur le changement climatique traduit les préoccupations et les attentes de nos îles. Au Pavillon UICN de la COP21, M. Philippe Jean-Pierre de la Région Réunion était l'un des intervenants d'un événement dédié aux îles « Les îles en première ligne du changement climatique : des impacts aux solutions », organisé par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN), aux côtés du Premier ministre des îles Cook, de l'Ambassadeur des Seychelles auprès des Nations Unies, et de la députée de la Polynésie française. Une présentation de la « Déclaration des îles de l'Océan Indien sur le changement climatique » a été effectuée par la Région Réunion, visant à faire remonter la voix des îles de l'Océan Indien. Au Pavillon Solutions Nature, la Région Réunion a participé à la conférence intitulée « Quelles bonnes pratiques en matière de gestion côtière dans l'Océan Indien ? » portée par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), en partenariat avec la COI et l'UICN. La Région Réunion a également été invitée à participer à la Journée des Océans (organisée par l'UICN et l'UNESCO).

Adhésion au sein de réseaux internationaux



Membre du Climate Group, du R20 « Regions of Climate Action », de NRG4SD (Network of Regional Governments For Sustainable Development), de WWF France et de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), la Région Réunion est engagée dans des actions concernant l'excellence énergétique et la lutte contre l'empreinte écologique. Dans le cadre de la COP21, la Région a participé aux Assemblées Générales ou réunions de travail de ces ONG, ainsi qu'à des sides events liés à l'action des régions en matière de changement climatique. Concernant NRG4SD, accréditée auprès du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), il s'agissait notamment de partager les expériences des membres et de présenter les actions en cours, puis de discuter des prochaines étapes du réseau. La Région Réunion, est intervenue en tant que Vice-président pour l'Afrique, poste qu'elle occupe depuis septembre dernier, en lien avec son implication en matière de développement durable et de changement climatique. La présence du secrétariat permanent de NRG4SD à Bruxelles, permet à ce réseau de travailler aussi directement avec les différentes institutions de l'Union Européenne. Le Climate Group compte près de 78 membres qui partagent la responsabilité de réduire les effets des émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) en mettant en oeuvre des solutions et des mesures concrètes pour les générations présentes et futures. Les membres reconnaissent l'urgence d'une prise de conscience des enjeux liés aux émissions des Gaz à Effet de Serre et de la nécessité de développer une croissance verte, en encourageant le développement des énergies propres et renouvelables et le renforcement de l'économie en créant un nouveau marché des technologies. L'Assemblée générale de Climate Group, en marge de la COP21, a permis à ses membres de s'exprimer, afin d'identifier les priorités futures pour 2016-2017. Un point sur les négociations de la COP21 a également été effectué.



Une mobilisation en partenariat avec l'ARF,

Des contributions nationales et des initiatives développées par les collectivités locales, gouvernements sub-nationaux, les organisations de la société civile et les entreprises complètent cet accord international, afin de renforcer les engagements des États dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les régions françaises sont mobilisées pour cet accord universel. Ainsi, un stand « Réunion » a été mis en place, dans le cadre de Solutions COP21, au Grand Palais, ouvert au grand public, qui accueille des expositions universelles, dont l'objectif est de découvrir des solutions pour contribuer à lutter contre le dérèglement climatique. Plus de 500 structures présentent leurs solutions climat. S'agissant de La Réunion, les actions en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables ont été mises en avant, en lien avec les orientations du Schéma Régional Climat Air Energie de notre territoire. La Région Réunion a également été conviée aux événements de l'ARF, ainsi qu'à la présentation des résultats du World Wide Views du 06 juin dernier, en collaboration avec l'ARF et Missions Publiques. Le World Wide Views a fait participer près d'une centaine de citoyens, dans le plus grand nombre de pays possible, à une journée d'information et de délibération, leur permettant de se faire une opinion éclairée sur les enjeux du climat et de l'énergie. Dans ce cadre, la Région Réunion a organisé un débat citoyen climat-énergie à La Réunion en juin dernier.

http://www.regionreunion.com/fr/spip/COP21-LA-REGION-REUNION-porte-la.html

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

OCÉAN INDIEN : Le commissaire électoral à Mahé pour le 2e tour des présidentielles

13 DÉCEMBRE, 2015

Cette mission d'observation est composée, entre autres, d'Irfan Rahman, de la ministre Fazila Dawreeawo et de Kalyanee Jhugroo pour les trois jours de scrutin aux Seychelles



Pour la première fois, les Seychelles auront besoin d'un second tour des élections en vue d'élire le président de la République. Ainsi lors du premier tour du 6 décembre, aucun des candidats en lice n'a pu franchir la barre des 50%, imposant un nouveau round de vote mercredi, jeudi et vendredi prochains dans les différentes îles de l'archipel. La proclamation des résultats de ces élections

présidentielles est prévue aux petites heures du matin samedi prochain. Ce deuxième tour de l'élection présidentielle opposera le président sortant James Michel qui est arrivé en tête devant le leader de l'opposition Wavel Ramkalawan, les deux candidats ayant obtenu 47,76 et 35,33 % des voix respectivement.
D'autre part, comme il avait été le cas pour le premier tour, le commissaire électoral, Irfan Rahma, dirigera une mission d'observateurs à ces présidentielles sous le mandat de la Commission de l'océan Indien (COI). Pour cette nouvelle mission, le secrétaire général de la COI, Jean-Claude de l'Estrac, a misé sur des politiciennes, dont, entre autres, la ministre de la Sécurité sociale, Fazila Dawreeawo et la secrétaire générale du Parti travailliste, Kalyanee Jhugroo. Pour la première mission, aucun parlementaire n'a pu faire le déplacement en raison des débats à l'Assemblée nationale sur l'amendement de la Constitution pour les besoins des Unexplained Wealth Orders et l'adoption du Good Governance and Integrity Reporting Bill.
Aux Seychelles, la campagne pour les présidentielles bat son plein en ce début de semaine vu que la clôture devra intervenir mardi. Le principal problème rencontré lors de ce premier tour a été les longues queues d'électeurs devant les bureaux de vote avec des électeurs accomplissant leur devoir civique tard dans la nuit.
Pour éviter une telle répétition, la commission électorale des Seychelles a pris de nouvelles dispositions pour faciliter le mouvement des électeurs aux urnes. "Nous allons simplifier le processus pour appeler, et identifier les électeurs. Nous allons donner des instructions aux responsables des bureaux de vote sur les procédures à suivre", déclare Lorna Lepathie, chef de l'enregistrement des électeurs à la Seychelles News Agency. Le taux de participation au premier tour était de 87,2%.

http://www.lemauricien.com/article/ocean-indien-commissaire-electoral-mahe-2e-tour-des-presidentielles

Al-watwan

14/12/2015

Coopération économique dans l'Océan Indien

L'Afd va intensifier les échanges commerciaux dans la région

Pour le président de l'Uccia, la libre circulation des biens et des personnes, la faiblesse de la connectivité (maritime, aérienne et numérique), et la problématique de la gestion des normes qualité sont à l'origine de la faiblesse des échanges entre Etats de la région.

L'Agence française de développement (Afd) a officiellement lancé, vendredi à l'hôtel Retaj, le Programme de renforcement des capacités commerciales dans l'Océan indien, doté d'une enveloppe de 2,4 millions d'euros. L'Union des chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien (Uccoi), l'Union des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture (Uccia) et de nombreux hommes d'affaires de la région étaient présents. Le programme consiste à mettre au cœur de son action et de sa stratégie les entreprises des Comores, de La Réunion, de Maurice, des Seychelles et de Madagascar. Selon le directeur de l'Afd, Daniel Lubeth, il s'agit de mettre à leur disposition les outils nécessaires pour exploiter ensemble les opportunités d'affaires régionales et internationales et améliorer leur insertion dans le commerce mondial.

Pour le président de l'Uccia, Fahami Thabit, malgré près de trente ans de coopération régionale, de réunions d'experts et autres conférences, le pourcentage des échanges entre pays de la Région n'est que…de 5%. *"Ce chiffre n'est ni à la hauteur des moyens déployés ni de la volonté affirmée de tous depuis trente ans"* a-t-il dit.

Pour lui, la libre circulation des biens et des personnes, la faiblesse de la connectivité, qu'elle soit maritime, aérienne ou numérique, et la problématique de la gestion des normes qualité sont à l'origine de cet état de fait.

Fahami Thabite se dit convaincu que *"ce programme avec l'Afd permettra de dépasser les clivages régionaux intrinsèques pour stimuler des dynamiques de coopération gagnant-gagnant entre les différents acteurs"*. Et de conclure : «*L'approche pragmatique du programme apportera des réponses concrètes pour une meilleure intégration économique dans la zone océan indien, Afrique de l'Est et Australe et dans les échanges avec le monde, à travers ses différents volets.*"



Daniel Lubeth a déclaré que cette étape allait permettre aux acteurs du secteur privé des Comores de mieux s'approprier ce programme et d'être mobilisés *"pour qu'il soit bénéfique au renforcement de la compétitivité commerciale des entreprises comoriennes et à la croissance économique du pays, en particulier à travers une meilleure dynamique des échanges et de la coopération entre acteur au plan régional"*.

Il a enfin rappelé que «*en 13 années d'existence, le Prcc a soutenu plus de 60 projets dans une quarantaine de pays, pour un montant total de plus de 75 millions d'euro, sur des thématiques aussi diverses et 60% des engagements ont été réalisés en Afrique subsaharienne.*"

Ali Abdou

PEACE, PROSPERITY AND REGIONAL INTEGRATION

IGAD TO ENHANCE BORDER FISH TRADE BY FACILITATING BILATERAL FISH TRADE NEGOTIATIONS BETWEEN ETHIOPIA AND DJIBOUTI

Monday, 07 December 2015



Mr. Mohamed Moussa during the Opening of the Progress Review Fish Trade Work

Addis Ababa, 7th December, 2015 – The Intergovernmental Authority on Development (IGAD) together with fish experts from the IGAD Member States are meeting in Addis Ababa between December 7th and 8th, 2015 to share experiences as well as review and assess a Trade Agreement study for enhanced and facilitated fish trade between Ethiopia and Djibouti that can later be replicated to other IGAD Member States.

The proposed Trade Agreement is a result of a background study that was commissioned to undertake a preliminary assessment and draft report on the state of fish trade between the two countries with financial assistance from the European Union (EU)

The opening of the two-days workshop was presided over by Mr. Haileselassie Weres, Director General of Ethiopian Meat and Dairy Industry Development Institute in the presence of Mr. Mohamed Moussa representing the IGAD Executive Secretary and Mr. Chris Short, a Fish Trade Expert with SmartFish at Indian Ocean Commission (IOC).

In his opening remarks Mr. Mohamed Moussa's pledged IGAD's continued

commitment towards economic and social development through mobilization of resources from development partners towards fish trade policy harmonization hence leading to an economically revitalized Africa.

He requested the representatives of Member States to exploit the existing resources that the IGAD region is endowed with for better livelihoods, economic sustainability, employment for the youth hence less conflict and poverty in the IGAD region.

In the same spirit, Mr. Chris Short pledged support from SmartFish towards working together with IGAD to fulfill its pledge of economic integration. He called for practicability of the policies and plans drafted in agreement and cooperation for the benefit of all parties involved.

On his part, Mr. Haileselassie Weres welcomed IGAD's efforts towards peace, cooperation and economic relations between Member States and acknowledged that Ethiopia like many IGAD countries has great potential for increased livestock and fisheries production but can only be through interregional fish trade.

According Dr. James Miller, the lead researcher of the study stated that unless the existing limitations and challenges such as; illegal fish trade, weak penalties to fish mongers, incapacity to supply the high demand, leading to alarming numbers of fish imports than exports, poor sanitation and handling of fish, poor or no technology, corruption, pastoralist food habit towards livestock meat minimal law enforcement on existing standards and controls applied in the IGAD region, poor mobility, handling of fish and transportation, limited information and research on statistics, minimal or no market linkages and minimal or no government support are dealt with fish trade and production will continue to be 'a dream so close yet far away' .

Dr. Miller as well as the participants agreed that through; a) improved governance systems and harmonization of standards, policies and certifications b) faster customs and improved border relations, c) Improved transport and storage, d) strong policies against importation of fish outside the IGAD region, e) adaptation of new fish farming methods and technologies f) adaption to low cost and efficient operations that are to world standard g) regular meetings and information sharing

between the IGAD Member States, h) training of the communities on fish nutritional benefits and market linkages through improved communication channels such as mobile and internet technology, i) take on commercial fish farming vis a vis subsistence farming that is commonly practiced by fish farmers in the IGAD region.

The IGAD region therefore, with no doubt has the capacity to supply fish for both local and export market because of its unique and rich placement on the continent with fish resources and other wide ranges of aquatic habitats as well as the East African Rift Valley, Nile River Basin, lakes and rivers to mention but a few.

http://www.igad.int/index.php?option=com_content&view=article&id=1251:igad-to-enhance-border-fish-trade-by-facilitating-bilateral-fish-trade-negotiations-between-ethiopia-and-djibouti&catid=43:agriculture-and-environment&Itemid=126

Biodiversité

Comptabilité du capital naturel Vers une meilleure intégration de la biodiversité dans les comptes nationaux des pays de la COI

Dec 11, 2015

Plus de 50% de la richesse totale de Madagascar réside dans le capital naturel, entre autres ses terres agricoles, ses ressources en eau, ses forêts et ses mines. » Tels ont été les propos de Mamy Ratolojanahary, directeur général de la Planification à Madagascar, lors d'un atelier portant sur la comptabilisation du capital naturel organisé du 7 au 9 décembre à Antananarivo par la Commission de l'océan Indien (COI) à travers son Projet Biodiversité, financé par l'Union européenne.
A l'issue de l'atelier, le système de la comptabilité écosystémique du capital naturel (CECN) a été adopté pour les Comores et Madagascar. De plus, les feuilles de routes nationales ont été initiées en capitalisant les acquis de la région - projet WAVES (Wealth Accounting and Valuation of Ecosystem Services) à Madagascar ou encore Comptabilité Expérimentale des Ecosystèmes du Système de Comptabilité Economique et Environnementale (ENCA) à Maurice.

« Considérer les écosystèmes comme levier de performance économique ne peut être que profitable aux Etats membres de la COI. La comptabilité du capital naturel permet, en effet, de prendre la mesure de la contribution de l'environnement à nos économies et à la croissance », a souligné Alice Ndiaye, Officier permanent de liaison de la COI à Madagascar. En effet, dans le sud-ouest de l'océan Indien, les écosystèmes récifaux ont une valeur estimée de 7 milliards de dollars et les mangroves de quelque 9 milliards de dollars. Cela dit, la valorisation économique de ces écosystèmes doit aller dans le sens d'une démarche responsable et durable dans la mesure où la région est un « hotspot » de la biodiversité mondiale, c'est-à-dire une région à la fois à fort taux d'endémisme mais très menacée. C'est dans ce sens que la COI a rassemblé une soixantaine de décideurs et partenaires techniques et financiers, pour rappeler l'engagement de ses pays membres aux objectifs d'Aichi, et en particulier l'objectif n°2 qui stipule que « d'ici à 2020 au plus tard, les valeurs de la diversité biologique sont intégrées dans les stratégies et les processus de planification nationaux et locaux de développement et de réduction de la pauvreté, et incorporés dans les comptes nationaux, selon que de besoin, et dans les systèmes de notification ».

Written by c. lebrasse |

http://mbc.intnet.mu/article/comptabilit%C3%A9-du-capital-naturel-vers-une-meilleure-int%C3%A9gration-de-la-biodiversit%C3%A9-dans-les

MIDI Madagasikara

Capital naturel : Plus de 50% du revenu national en dépendent

11 décembre 2015



La comptabilisation du capital naturel était débattue lors de cet atelier.

Le projet Biodiversité de la COI aide Madagascar et les Comores à définir leur feuille de route d'ici à 2020 afin de comptabiliser leur capital naturel.

A l'instar des pays en développement, l'économie malagasy est fortement tributaire des richesses naturelles. La preuve, plus de 50% du revenu national dépendent du capital naturel. Il s'agit entre autres, des terres agricoles, des ressources en eau, des forêts et des mines ainsi que la biodiversité. En particulier, le développement rural est directement concerné par la gestion durable de ce capital naturel. Et la rentabilité des investissements dans le monde rural serait anéantie sans la préservation et la bonne gestion de l'environnement. D'autres secteurs comme le tourisme dépendent également de ce capital naturel.

Outil de décision. Mais dans tous les cas, la population ne perçoit guère les services écologiques offerts par celui-ci sur le plan socio-économique. Raison pour laquelle les pays membres de la Convention sur la Diversité Biologique dont Madagascar, ont décidé d'adopter un plan stratégique de 2011-2020 afin d'incorporer cette biodiversité dans les comptes nationaux d'ici à 2020. C'est ce qu'on a appris lors d'un atelier sur l'intégration du capital naturel dans la comptabilisation nationale à Madagascar et aux Comores, organisé par le projet Biodiversité de la Commission de l'Océan Indien, trois jours durant, au DLC à Anosy. Cette incorporation vise à mettre à la disposition des décideurs un outil de décision pour une meilleure contribution des écosystèmes dans le bien-être de la population et l'élimination de la pauvreté, a-t-on évoqué.

Feuille de route. Notons que la norme sur le Système de Comptabilité Economique et Environnementale a été publiée par les Nations Unies en 2012. Il appartient à chaque pays de définir sa feuille de route pour mettre en place cette comptabilité du capital naturel. La région de l'Océan Indien enregistre quelques expériences comme Maurice avec la méthode ENCA – Comptabilité Expérimentale du Capital Nature l- et Madagascar avec la méthode WAVES – Comptabilité de la Richesse et Valorisation des services Ecosystémiques. Le projet COI Biodiversité appuie Madagascar et l'Union des Comores à définir leur feuille de route jusqu'en 2020.

Navalona R.

http://www.midi-madagasikara.mg/economie/2015/12/11/capital-naturel-plus-de-50-du-revenu-national-en-dependent/

Infos, Interviews, Photos & Videos de l'Ile Maurice
Maurice Info
www.maurice-info.mu
#mauriceinfomu

Vers une meilleure intégration de la biodiversité dans les comptes nationaux des pays de la COI

12/2/2015

« Plus de 50% de la richesse totale de Madagascar réside dans le capital naturel, entre autres ses terres agricoles, ses ressources en eau, ses forêts et ses mines. »
.
Tels ont été les propos de Mamy Ratolojanahary, directeur général de la Planification à Madagascar, lors d'un atelier portant sur la comptabilisation du capital naturel organisé du 7 au 9 décembre à Antananarivo par la Commission de l'océan Indien (COI) à travers son Projet Biodiversité, financé par l'Union européenne.
A l'issue de l'atelier, le système de la comptabilité écosystémique du capital naturel (CECN) a été adopté pour les Comores et Madagascar. De plus, les feuilles de routes nationales ont été initiées en capitalisant les acquis de la région – projet WAVES (Wealth Accounting and Valuation of Ecosystem Services) à Madagascar ou encore Comptabilité Expérimentale des Ecosystèmes du Système de Comptabilité Economique et Environnementale (ENCA) à Maurice.
« Considérer les écosystèmes comme levier de performance économique ne peut être que profitable aux Etats membres de la COI. La comptabilité du capital naturel permet, en effet, de prendre la mesure de la contribution de l'environnement à nos économies et à la croissance », a souligné Alice Ndiaye, Officier permanent de liaison de la COI à Madagascar.
En effet, dans le sud-ouest de l'océan Indien, les écosystèmes récifaux ont une valeur estimée de 7 milliards de dollars et les mangroves de quelque 9 milliards de dollars. Cela dit, la valorisation économique de ces écosystèmes doit aller dans le sens d'une démarche responsable et durable dans la mesure où la région est un « hotspot » de la biodiversité mondiale, c'est-à-dire une région à la fois à fort taux d'endémisme mais très menacée.
C'est dans ce sens que la COI a rassemblé une soixantaine de décideurs et partenaires techniques et financiers, pour rappeler l'engagement de ses pays membres aux objectifs d'Aichi, et en particulier l'objectif n°2 qui stipule que « d'ici à 2020 au plus tard, les valeurs de la diversité biologique sont intégrées dans les stratégies et les processus de planification nationaux et locaux de développement et de réduction de la pauvreté, et incorporés dans les comptes nationaux, selon que de besoin, et dans les systèmes de notification ».

http://www.maurice-info.mu/vers-une-meilleure-integration-de-la-biodiversite-dans-les-comptes-nationaux-des-pays-de-la-coi.html

Capital naturel : Plus de 50 % du revenu national en dépendent

11-12-2015

Le projet Biodiversité de la COI aide Madagascar et les Comores à définir leur feuille de route d'ici à 2020 afin de comptabiliser leur capital naturel.



-
© Midi-madagasikara.mg

A l'instar des pays en développement, l'économie malagasy est fortement tributaire des richesses naturelles. La preuve, plus de 50% du revenu national dépendent du capital naturel. Il s'agit entre autres, des terres agricoles, des ressources en eau, des forêts et des mines ainsi que la biodiversité. En particulier, le développement rural est directement concerné par la gestion durable de ce capital naturel. Et la rentabilité des investissements dans le monde rural serait anéantie sans la préservation et la bonne gestion de l'environnement. D'autres secteurs comme le tourisme dépendent également de ce capital naturel.

Outil de décision. Mais dans tous les cas, la population ne perçoit guère les services écologiques offerts par celui-ci sur le plan socio-économique. Raison pour laquelle les pays membres de la Convention sur la Diversité Biologique dont Madagascar, ont décidé d'adopter un plan stratégique de 2011-2020 afin d'incorporer cette biodiversité dans les comptes nationaux d'ici à 2020. C'est ce qu'on a appris lors d'un atelier sur l'intégration du capital naturel dans la comptabilisation nationale à Madagascar et aux Comores, organisé par le projet Biodiversité de la Commission de l'Océan Indien, trois jours durant, au DLC à Anosy. Cette incorporation vise à mettre à la disposition des décideurs un outil de décision pour une meilleure contribution des écosystèmes dans le bien-être de la population et l'élimination de la pauvreté, a-t-on évoqué.

Feuille de route. Notons que la norme sur le Système de Comptabilité Economique et Environnementale a été publiée par les Nations Unies en 2012. Il appartient à chaque pays de définir sa feuille de route pour mettre en place cette comptabilité du capital naturel. La région de l'Océan Indien enregistre quelques expériences comme Maurice avec la méthode ENCA – Comptabilité Expérimentale du Capital Nature l- et Madagascar avec la méthode WAVES – Comptabilité de la Richesse et Valorisation des services Ecosystémiques. Le projet COI Biodiversité appuie Madagascar

et l'Union des Comores à définir leur feuille de route jusqu'en 2020.

Navalona R.

http://www.moov.mg/ecoNationale.php?articleId=868610

Le Matinal



COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Mieux intégrer la biodiversité dans les comptes nationaux du pays

La valeur de la biodiversité et des écosystèmes dans la comptabilité économique est aujourd'hui très reconnue. Les économistes sont persuadés que les écosystèmes contribuent à la création des richesses nationales et dans ce contexte, la COI a organisé à Madagascar du 7 au 9 décembre, un atelier sur la comptabilité du capital naturel. P2

Le Matinal
www.lematinal.com

16/12/2015

Mieux intégrer la biodiversité dans les comptes nationaux du pays

"Plus de 50% de la richesse totale de Madagascar réside dans le capital naturel, entre autres ses terres agricoles, ses ressources en eau, ses forêts et ses mines." Tels ont été les propos de Mamy Ratolojanahary, directeur général de la Planification à Madagascar, lors d'un atelier portant sur la comptabilisation du capital naturel organisé du 7 au 9 décembre à Antananarivo par la Commission de l'océan Indien (COI) à travers son Projet Biodiversité, financé par l'Union européenne.

A l'issue de l'atelier, le système de la comptabilité écosystémique du capital naturel (CECN) a été adopté pour les Comores et Madagascar.

De plus, les feuilles de routes nationales ont été initiées encapitalisant les acquis de la région - projet WAVES (WealthAccounting and Valuation of Ecosystem Services) à Madagascar ou encore Comptabilité Expérimentale des Ecosystèmes du Système de Comptabilité Economique et Environnementale (ENCA) à Maurice.

"Considérer les écosystèmes comme levier de performance économique ne peut être que profitable aux Etats membres de la COI.



L'Officier Permanent de Liaison, le DG de la Planification, le SG de l'Environnement, le Chef de la délégation comorienne (Doyen de la faculté des Sciences aux Comores) et la représentante de la Délégation de l'UE (Chargée de programme environnement et développement rural).

La comptabilité du capital naturel permet, en effet, de prendre la mesure de la contribution de l'environnement à nos économies et à la croissance", a souligné Alice Ndiaye, Officier permanent de liaison de la COI à Madagascar.

En effet, dans le sud-ouest de l'océan Indien, les écosystèmes récifaux ont une valeur estimée de 7 milliards de dollars et les mangroves de quelque 9 milliards de dollars. Cela dit, la valorisation économique de ces écosystèmes doit aller dans le sens d'une démarche responsable et durable dans la mesure où la région est un "hotspot" de la biodiversité mondiale, c'est-à-dire une région à la fois à fort taux d'endémisme mais très menacée.

C'est dans ce sens que la COI a rassemblé une soixantaine de décideurs et partenaires techniques et financiers pour rappeler l'engagement de ses pays membres aux objectifs d'Aichi, et en particulier l'objectif n°2 qui stipule que "d'ici à 2020 au plus tard, les valeurs de la diversité biologique sont intégrées dans les stratégies et les processus de planification nationaux et locaux de développement et de réduction de la pauvreté, et incorporés dans les comptes nationaux, selon que de besoin, et dans les systèmes de notification".



www.lematinal.com 14 Dec 2015

La COI plaide pour une meilleure intégration de la biodiversité dans les comptes nationaux

"Plus de 50 % de la richesse totale de Madagascar réside dans le capital naturel, entre autres ses terres agricoles, ses ressources en eau, ses forêts et ses mines".

Tels ont été les propos de Mamy Ratolojanahary, directeur général de la Planification à Madagascar, lors d'un atelier portant sur la comptabilisation du capital naturel organisé du 7 au 9 décembre à Antananarivo par la Commission de l'océan Indien (COI) à travers son Projet Biodiversité, financé par l'Union européenne.

A l'issue de l'atelier, le système de la comptabilité écosystémique du capital naturel (CECN) a été adopté pour les Comores et Madagascar.

De plus, les feuilles de route nationales ont été initiées en capitalisant les acquis de la région - projet WAVES (Wealth Accounting and Valuation of Ecosystem Services) à Madagascar ou encore Comptabilité Expérimentale des Ecosystèmes du Système de Comptabilité Economique et Environnementale (ENCA) à Maurice.

"Considérer les écosystèmes comme levier de performance économique ne peut être que profitable aux États membres de la COI.

La comptabilité du capital naturel permet, en effet, de prendre la mesure de la contribution de l'environnement à nos économies et à la croissance", a souligné Alice Ndiaye, Officier permanent de liaison de la COI à Madagascar.

En effet, dans le sud-ouest de l'océan Indien, les écosystèmes récifaux ont une valeur estimée de 7 milliards de dollars et les mangroves, quelque 9 milliards de dollars.

Cela dit, la valorisation économique de ces écosystèmes doit aller dans le sens d'une démarche responsable et durable dans la mesure où la région est un 'hot spot' de la biodiversité mondiale, c'est-à-dire une région à la fois à fort taux d'endémisme mais très menacée.

C'est dans ce sens que la COI a rassemblé une soixantaine de décideurs et partenaires techniques et financiers, pour rappeler l'engagement de ses pays membres aux objectifs d'Aichi, et en particulier l'objectif N°2 qui stipule que "d'ici à 2020 au plus tard, les valeurs de la diversité biologique soient intégrées dans les stratégies et les processus de planification nationaux et locaux de développement et de réduction de la pauvreté, et incorporées dans les comptes nationaux, selon que de besoin, et dans les systèmes de notification".

NEWS VOYAGE ÎLE MAURICE
Toute l'info touristique sur l'île Maurice

Maurice : 1,5 million de touristes attendus à l'horizon de 2020

le 15 décembre 2015



ile maurice, maurice, tourisme ile maurice, touristes à l'île Maurice, vacances ile maurice, arrivées touristiques, Sir Anerood Jugnauth, secteur touristique ile maurice

Le Premier ministre de l'**île Maurice**, Sir Anerood Jugnauth, a annoncé en fin de semaine dernière que les autorités mauriciennes ont pour objectif d'accueillir 1,5 million de touristes en 2020.

« Le secteur touristique a un potentiel qui reste à être exploité », a affirmé le chef du gouvernement.

En novembre 2015, l'île Maurice a vu débarquer sur son sol 106.200 touristes, soit une hausse de 16,4% des arrivées touristiques en comparaison au nombre de touristes enregistrés il y a un an à pareille époque avec quelque 15.000 voyageurs supplémentaires.

Depuis le début de l'année 2015, l'île Maurice a ainsi accueilli 1,18 million de visiteurs, soit une progression de 11% des arrivées par rapport aux onze premiers mois de l'année dernière qui avaient enregistré 918.000 voyageurs.

Le nombre de voyageurs visitant Maurice devrait atteindre en 2015 environ 1.140.000 visiteurs, soit une augmentation de 9,7% par rapport aux arrivées touristiques enregistrées en 2014. Selon les dernières estimations d'arrivées touristiques, la croissance devrait également se poursuivre en 2016. 1,2 million de voyageurs sont attendus à l'île Maurice l'année prochaine.

Pour rappel, 1.038.968 touristes avaient foulé le sol mauricien en 2014, soit une croissance de 4,6% en comparaison aux arrivées touristiques enregistrées en 2013 et ses 993.106 touristes répertoriés.

http://news.voyage-ile-maurice.info/ile-maurice/maurice-15-million-de-touristes-attendus-a-lhorizon-de-2020/

TIC : la connectivité numérique régionale, améliorée

Par Les Nouvelles sur 15/12/2015



Le développement des Technologies de l'information et de la communication (Tic) dans la région océan Indien est au cœur du débat durant la réunion technique de deux jours organisée par le secrétariat général de la Commission de l'océan Indien (COI) qui se tient à la Chambre de commerce et d'industrie d'Antananarivo (CCIA) à Antaninarenina.

Cette rencontre devrait aboutir sur la formulation du projet régional «Soft», qui prévoit d'améliorer la connectivité numérique régionale, et qui devrait par la suite bénéficier de l'appui financier de l'Union européenne dans le cadre du 11è Fonds européen de développement (Fed). «*L'Union européenne a accordé un financement de 1 332 000 000 euros à quatre organisations régionales, à savoir la Sadc, le Comesa, l'Igad et la COI, au mois de juin dernier. Une partie de ce financement servira à développer les Tic dans plusieurs régions du Sud. Cette rencontre vise à définir les domaines qui peuvent faire l'objet d'un financement*», a souligné Raj Mohabeer, chargé de mission auprès du secrétariat général de la COI, à l'occasion de la réunion technique qui s'est tenue hier au CCIA.

Implication du secteur public

Par ailleurs, la COI a mené une campagne pour une implication forte du secteur public des Etats membres durant cette réunion. Le ministère des Postes, des télécommunications et des nouvelles technologies a répondu à cette sollicitation. Du côté du secteur privé, les représentants des Chambres de commerce et d'industrie (CCI) nationales et les représentants des organisations locales représentatives du secteur Tic sont également parties prenantes

Riana R.

http://www.newsmada.com/2015/12/15/tic-connectivite-numerique-regionale-amelioree

Connectivité numérique : Un projet régional « SOFT » financé par le 11e FED

15 décembre 2015



Réunion de la COI sur la connectivité numérique régionale, dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie d'Antananarivo à Analakely.

Le projet pour l'amélioration de la connectivité numérique régionale doit convenir aux spécificités des îles de l'Océan Indien. Un atelier organisé par la COI (Commission de l'Océan Indien) se tient actuellement à Antananarivo, pour assurer l'atteinte de cet objectif. Cinq organisations régionales (COMESA, COI, EAC, IGAD et SADC) bénéficieront de l'enveloppe de 1,33 milliard d'Euros du 11e FED (Fonds européen de développement), pour l'amélioration de la connectivité numérique régionale. Pour la COI, les problèmes liés à l'infrastructure, aux réglementations, aux ressources humaines, etc. sont, entre autres, les plus cités. Les acteurs des TIC (Technologies de l'information et de la communication) de la zone COI se réunissent à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Antananarivo les 14 et 15 décembre, à l'occasion d'une réunion technique en vue de la formulation du projet régional « SOFT ».

En effet, c'est ce projet qui ambitionne d'améliorer notablement la connectivité numérique régionale, qui devrait par la suite bénéficier du financement de l'Union Européenne dans le cadre du 11e FED. Les participants, composés de représentants du secteur public et du secteur privé, ont déjà comme outil de travail l'ébauche de note conceptuelle, élaborée lors de la dernière réunion du Comité de haut niveau sur le FED, rassemblant les principales organisations régionales bénéficiaires et l'Union Européenne.

D'après Rajmohabeer, chargé de mission auprès du Secrétariat général de la COI, cette réunion à Antananarivo vise à s'assurer que le document final considère pleinement les éléments qui marquent les spécificités de la sous-région en matière de TIC.

Objectifs. L'élaboration du projet « SOFT » tombe à pic pour Madagascar. D'après les propos de Johary Rajobson, secrétaire général au sein du MPTNT (Ministère des Postes, des Télécommunications et des Nouvelles Technologies), certaines avancées ont déjà été faites par la Grande-île, mais des défis restent à relever. *« Plusieurs projets sont déjà en cours à l'exemple de la réduction des fractures numériques et de la vulgarisation des TIC ; l'intégration des TIC dans l'éducation pour améliorer les recherches ; la mise en place des Smart Cities ou villes numériques durables, démarrée à Nosy-Be et axée sur les solutions liées à la sécurité, à la gestion des villes, etc. Concernant les infrastructures, des efforts sont déjà menés par le secteur privé et par l'Etat en partenariat avec la Banque Mondiale dans le cadre du PICOM (Projet d'infrastructures de communication) »,* a-t-il indiqué. Si on prend comme référence les réseaux téléphoniques, 40 % de la zone géographique de Madagascar, comprenant 600 communes sont aujourd'hui couverts. L'objectif de l'Etat est de porter ce chiffre à 80 %, d'après le SG du MPTNT. Cependant, Madagascar a des besoins communs avec les autres pays de la région, tels le renforcement de compétences, l'E-gouvernance, les data-centers, les infrastructures, etc. Après concertation avec les représentants des autres pays membres de la COI, une résolution traçant les grandes lignes du projet SOFT sera connue ce jour en fin d'après-midi. Nous en reparlerons.

Antsa R.

http://www.midi-madagasikara.mg/economie/2015/12/15/connectivite-numerique-un-projet-regional-soft-finance-par-le-11e-fed/

Connectivité numérique : Un projet régional « SOFT » financé par le 11e FED

Le projet pour l'amélioration de la connectivité numérique régionale doit convenir aux spécificités des îles de l'Océan Indien. Un atelier organisé par la COI (Commission de l'Océan Indien) se tient actuellement à Antananarivo, pour assurer l'atteinte de cet objectif.

Cinq organisations régionales (COMESA, COI, EAC, IGAD et SADC) bénéficieront de l'enveloppe de 1,33 milliard d'Euros du 11e FED (Fonds européen de développement), pour l'amélioration de la connectivité numérique régionale. Pour la COI, les problèmes liés à l'infrastructure, aux réglementations, aux ressources humaines, etc. sont, entre autres, les plus cités. Les acteurs des TIC (Technologies de l'information et de la communication) de la zone COI se réunissent à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Antananarivo les 14 et 15 décembre, à l'occasion d'une réunion technique en vue de la formulation du projet régional « SOFT ». En effet, c'est ce projet qui ambitionne d'améliorer notablement la connectivité numérique régionale, qui devrait par la suite bénéficier du financement de l'Union Européenne dans le cadre du 11e FED. Les participants, composés de représentants du secteur public et du secteur privé, ont déjà comme outil de travail l'ébauche de note conceptuelle, élaborée lors de la dernière réunion du Comité de haut niveau sur le FED, rassemblant les principales organisations régionales bénéficiaires et l'Union Européenne. D'après Rajmohabeer, chargé de mission auprès du Secrétariat général de la COI, cette réunion à Antananarivo vise à s'assurer que le document final considère pleinement les éléments qui marquent les spécificités de la sous-région en matière de TIC.

Objectifs. L'élaboration du projet « SOFT » tombe à pic pour Madagascar. D'après les propos de Johary Rajobson, secrétaire général au sein du MPTNT (Ministère des Postes, des Télécommunications et des Nouvelles Technologies), certaines avancées ont déjà été faites par la Grande-île, mais des défis restent à relever. « Plusieurs projets sont déjà en cours à l'exemple de la réduction des fractures numériques et de la vulgarisation des TIC ; l'intégration des TIC dans l'éducation pour améliorer les recherches ; la mise en place des Smart Cities ou villes numériques durables, démarrée à Nosy-Be et axée sur les solutions liées à la sécurité, à la gestion des villes, etc. Concernant les infrastructures, des efforts sont déjà menés par le secteur privé et par l'Etat en partenariat avec la Banque Mondiale dans le cadre du PICOM (Projet d'infrastructures de communication) », a-t-il indiqué. Si on prend comme référence les réseaux téléphoniques, 40 % de la zone géographique de Madagascar, comprenant 600 communes sont aujourd'hui couverts. L'objectif de l'Etat est de porter ce chiffre à 80 %, d'après le SG du MPTNT. Cependant, Madagascar a des besoins communs avec les autres pays de la région, tels le renforcement de compétences, l'E-gouvernance, les data-centers, les infrastructures, etc. Après concertation avec les représentants des autres pays membres de la COI, une résolution traçant les grandes lignes du projet SOFT sera connue ce jour en fin d'après-midi. Nous en reparlerons.

http://www.cci.mg/index.php?p=journaux&id=22&id_det=9190